



LE SPÉCIALISTE DES ITINÉRAIRES DE LÉGENDE

Sur les Pas des Huguenots : Chambéry - Genève



En 1685, le roi Louis XIV révoque l'Edit de Nantes et un climat de persécution s'installe en France. 200 000 "Huguenots" cherchent alors refuge sur des terres protestantes en Europe et dans le monde. Dans le Sud-Est du Royaume de France, la Réforme est très présente. Depuis le Dauphiné, les Cévennes et le Luberon les départs sont nombreux vers Genève, puis vers l'Allemagne où ils sont accueillis et peuvent fonder des colonies. Tout au long de ses 2000 km, le sentier international "Sur les Pas des Huguenots" suit au plus près le tracé historique de cet exil. Au départ du Poët Laval (Drôme), le cheminement dominant passe par Genève, traverse la Suisse, les "Land" du Bade-Wurtemberg et de la Hesse jusqu'à Bad Karlshafen.

Source : www.surlespasdeshuguenots.eu

Cette étape relie l'ancienne capitale du Duché de Savoie à Genève, haut-lieu du protestantisme. Votre randonnée se déroulera sous le signe de l'eau, car après avoir longé le Lac du Bourget, plus grand lac de France, vous dominerez la vallée du Rhône avant de terminer au bord du Lac Léman. Il y a plus de 500 ans, Genève fut une ville refuge pour des milliers d'exilés venus de France et marqua la fin de leurs persécutions. La visite de la « Rome protestante » est incontournable après le parcours français.



7 jours - 6 nuits - 6 jours de marche

JOUR 1 : CHAMBERY (270m)

Accueil et installation à votre hébergement à Chambéry, en fin d'après-midi. Vous prendrez votre dîner dans un restaurant de la ville ancienne.

JOUR 2 : CHAMBERY - AIX LES BAINS (241m)

20 Km 4h à 5h de marche + 20 m / - 50 m

Votre étape se déroule entièrement sur la Voie verte cycliste qui relie Chambéry à Aix Les Bains. Après un début urbain, la voie verte longe la Leysse pour gagner Le Bourget du Lac au bout du Lac du Bourget, plus grand lac naturel de France. Vous gagnez ensuite la **Base de Loisirs des Mottets**, lieu rêvé pour la pause de milieu de journée. La dernière partie au bord de l'eau est le lieu de promenade privilégié des Chambériens et des Aixois. Vous gagnez ainsi la cité thermale savoyarde.

JOUR 3 : AIX LES BAINS - CHINDRIEUX (310m)

19 Km 5h à 6h de marche + 610 m / - 540 m

La journée débute par une balade en bord de lac par le Petit Port et le Grand Port d'Aix Les Bains. Entre le Petit Port de Mémard et la **Pointe de l'Ardre**, on emprunte des pontons sur le lac en traversant une roselière protégée. L'itinéraire prend ensuite de la hauteur, traverse **Brison St Innocent** et s'élève progressivement au-dessus du lac pour atteindre l'altitude de 677 mètres en dessous du **Belvédère de la Chambotte**. Il ne reste plus ensuite qu'à descendre pour atteindre l'extrémité Nord du lac et Chindrieux. Nuit en chambre d'hôtes à Chindrieux ou en hotel à Chanaz (avec un transfert aller et retour).



JOUR 4 : CHINDRIEUX - SEYSEL (254m)

20 Km

5h à 6h de marche

+ 630 m / - 680 m

L'itinéraire se poursuit en balcon au-dessus de la **vallée du Rhône** et traverse les **vignobles de Chautagne**. Ce vin de Savoie est réputé localement et vous ne manquerez pas d'y goûter (avec modération). Une succession de petites montées et descentes vous conduit à Motz (prononcer Mô), avant de franchir le Fier et atteindre Seyssel, avec également son vin. (Hébergement possible à Motz)

JOUR 5 : SEYSEL - CHAUMONT (606m)

19 Km

5h à 6h de marche

+ 730 m / - 380 m

Seyssel a la particularité d'être situé sur deux départements. Ceci date de l'époque où le village était partagé entre le royaume de France et le Duché de Savoie. Pour cette étape, l'itinéraire est œcuménique puis qu'il emprunte l'**itinéraire de St Jacques de Compostelle** entre Genève et Le Puy. Nous quittons la vallée du Rhône pour prendre de la hauteur dans les collines hautes savoyardes. Nous gagnons ainsi **Desingy** avant de descendre sur **Frangy** (326 m). La halte est de mise car il faut ensuite grimper à votre étape à **Chaumont** (606 m).

JOUR 6 : CHAUMONT - SAINT JULIEN EN GENEVOIS (460m)

Parcours officiel : 34 Km

8h30 de marche

+ 590 m / - 740m

Parcours direct : 26 Km

6h30 de marche

+ 570m / - 710 m

Vous allez pénétrer en Suisse (prévoir **carte d'identité ou passeport**). Dès le départ de Chaumont, la vue est des plus spectaculaires avec la chaîne des Alpes et le Mont Blanc. Après le parcours au pied de la Montagne du Vuache, c'est désormais le Jura qui nous fait face. Nous descendons dans la plaine de Genève et rejoignons le dernier village français, **Valleiry** (475 m). A partir d'ici, plusieurs options sont possibles pour rejoindre votre étape à St Julien en Genevois, en

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



France, non loin de la frontière (pour des raisons de transport de bagages à la frontière suisse). Le parcours « officiel » Sur Les Pas des Huguenots pénètre en Suisse, rejoint le Rhône à Chancy et traverse les beaux villages d'Avully, Cartigny et Bernex. Il est très long, mais vous pouvez l'écourter entre Chancy et Bernex en prenant les bus suisses. Nous vous proposons également un parcours « direct » qui joue à saute-moutons sur la frontière. Enfin, dernière possibilité, vous pouvez prendre le train ou le bus français entre Valleiry et St Julien en Genevois.

Le repas du soir n'est pas compris. Vous trouverez de nombreux restaurants à St Julien en Genevois.

JOUR 7 : SAINT JULIEN EN GENEVOIS - GENEVE (400m)

13km 3h15 de marche + 20 m / - 80 m

Cette dernière courte étape vous ménage du temps pour visiter Genève la « Rome protestante ». Après avoir retrouvé l'itinéraire Sur Les Pas des Huguenots à Lully, votre randonnée se poursuit sur la **Promenade de l'Aire**. Le cours de la rivière a été réaménagé pour endiguer les risques de crue. Vous pénétrez dans la ville par un parcours bucolique très surprenant dans cet environnement urbain. Votre randonnée se termine **Cour St Pierre** où se situent l'église St Pierre et le **Musée International de La Réforme**. Vous pouvez enchaîner par le très intéressant parcours Sur Les Pas de la Réforme au cœur de la vieille ville.

Après un transfert en car (ligne régulière, environ 3 € à votre charge), vous revenez à St Julien en Genevois. Fin du séjour dans l'après-midi.



- L'itinéraire le long du Lac du Bourget.
- La traversée du vignoble de Chautagne.
- L'arrivée en Suisse par les chemins.



› DATES et TARIFS

Du 15 avril au 31 octobre 2026

Prix par personne

2 ou 3 personnes : 935 €

4 ou 5 personnes : 835 €

6 personnes et + : 795€

Supplément chambre individuelle : 230 €

Supplément 1 seul participant : 150 €

Tarif sans transfert de bagages : 745 € / personne

Nuit supplémentaire le dernier jour en chambre double nuit + petit déjeuner : 95€/personne

Nuit supplémentaire le dernier jour en chambre individuelle nuit + petit déjeuner : 135 €

› LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation.
- La nourriture et l'hébergement en demi-pension (sauf jour 6 en B&B)
- La fourniture d'un dossier de randonnée complet.
- La fourniture du topo guide FFRP.
- Le transport des bagages à chaque étape.
- Les traces GPX (sur demande)



› LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi.
- Le vin pendant les repas.
- Le dîner du J6
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Les éventuelles visites.
- Les éventuels transports en commun le Jour 6.
- Le bus entre Genève et St Julien en Genevois.
- L'équipement individuel.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement – Interruption de séjour.
- Les frais d'inscription (+15 € / personne), les frais d'envoi à l'étranger (+20 € / dossier) ainsi que les frais de traitement prioritaire pour toute inscription à J-15 (+45 € / dossier).
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

› ACCUEIL / DISPERSION

L'accueil a lieu au premier hébergement, à Chambéry, en fin d'après-midi, la veille de votre premier jour de marche.

Fin du séjour, le jour 07 à Saint Julien en Genevois.

Parking :

A Chambéry : parking de la Gare (0806 000 115 ou www.effia.com), non gardé, 20 € par jour.

A Chambéry : Parking du Palais de Justice (04 79 60 09 93), gardé, 20 € par jour, 78 € pour la semaine. Fermé la nuit, dimanche et jours fériés.





Niveau 3

Dénivelée moyenne : 440 m

Maximum : 730 m

Longueur moyenne : 19 km

Maximum : 26 km

Horaire moyen : 5 h 15

Maximum : 6 h 30

Vous devez être capable de suivre un itinéraire en vous servant d'une carte, d'un carnet de randonnée rédigé par nos soins et des indices sur le terrain. Vous n'empruntez que des itinéraires balisés.

Orientation : Sur demande, nous pouvons vous faire parvenir les traces GPS du parcours.

Cet itinéraire s'effectue sans accompagnateur et sous votre propre responsabilité. Nous vous fournissons toutes les indications et la logistique nécessaires au bon déroulement de votre randonnée. Vous devez être capable d'autonomie en jugeant de vos forces et en appréciant des situations inattendues (fatigue, météo, présence d'animaux, modification du terrain, etc...).

Il vous appartient de vous renseigner auprès des Offices du tourisme de l'évolution météorologique (bulletins affichés) ou d'appeler le répondeur météo au 08 99 71 02 + **numéro du département** : Exemple 08 99 71 02 73 pour la Savoie.

Nous tenons à vous mettre en garde sur l'efficacité du téléphone portable en milieu montagnard. En effet, si les villages sont généralement couverts par les réseaux de téléphonie mobile (selon l'opérateur), sachez que de très nombreuses zones d'ombre subsistent et que votre appareil s'avérera souvent inutile de longues heures dans la journée. Si toutefois un réseau est présent, en cas de besoin de secours, vous pouvez composer le 112 qui est le numéro d'appel d'urgence prioritaire.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreur de votre part concernant l'orientation (erreur ou changement d'itinéraire) ou la gestion du temps (départ trop tardif le matin, pause pique-nique trop longue...).



› HÉBERGEMENTS

Hébergement en hôtels **, hôtels et chambres d'hôtes.

Il est possible que la douche et les WC se trouvent sur le palier ou à l'étage dans certains hébergements. Chambres non disponibles avant 16H.

Si vous désirez une chambre à 3 lits, il faut savoir que peu d'hébergements en sont équipés. Le troisième lit peut être un lit d'appoint, un lit d'enfant ou un canapé convertible. Pour les étapes où ce ne sera pas possible, un supplément par nuit pour chambre individuelle vous sera facturé.

Lorsqu'un hébergement est indisponible, nous pouvons être amenés à vous faire passer 2 nuits dans le même hébergement et organiser un transfert ou changer de catégorie d'hébergement (ce qui ne change en rien le contenu de votre randonnée mais peut occasionner un supplément pour lequel nous vous demandons votre accord). Les modifications de programme vous sont indiquées sur votre confirmation de réservation.

Information :

Disparues depuis bien longtemps, des petites bêtes (6 mm) appelées « punaises de lit », ont refait leur apparition dans de nombreuses régions de France, à la campagne comme en ville ou dans les capitales européennes. Certains hébergements situés sur des itinéraires de randonnées, en montagne comme en bord de mer en font les frais. Elles sont apportées par les voyageurs qui les véhiculent à leur insu dans leurs sacs à dos, leur valise ou sur leurs vêtements... Cela n'a rien à voir avec l'hygiène. Certains hébergements en ville hors chemins de randonnées subissent ce phénomène. Ces punaises piquent comme des puces ou des moustiques, pendant le sommeil et dans certains cas peuvent provoquer des allergies. En prévention de ces piqûres, une association a choisi un insecticide respectueux de l'environnement et de la santé avec une formule à base de pyrèthre naturel et d'huiles aromatiques, 100% naturel et labélisé Eco-Cert. Nous vous conseillons donc de protéger votre bagage et vos vêtements dès le début du voyage avec un spray. Ce petit contenant pas trop lourd (120 ml) est



mis en vente sur certains chemins chez certains hébergeurs ou dans des pharmacies. Ce spray est à pulvériser essentiellement sur l'intérieur et l'extérieur de l'ensemble du bagage et sur le contenu. Vous pouvez également demander conseil auprès de votre pharmacien qui pourra vous proposer d'autres produits alternatifs.

Vente en ligne : <http://chemin decompostelle.com/punaisesdelit/index.html>

› RESTAURATION

Les dîners sont l'occasion de goûter aux spécialités locales. Ils sont en général servis à partir de 19 h 30 et sont composés la plupart du temps du menu du jour (pas de choix de menu).

Les petits déjeuners sont traditionnels (parfois sous forme de buffet) et sont servis à partir de 8 h – 8 h 30. Si vous désirez prendre votre petit déjeuner plus tôt, voir avec votre hébergeur la veille si cela est possible.

Vous vous chargez vous-même de vos pique-niques. Il est toujours possible d'acheter un pique-nique (à votre charge) dans les hébergements. Il suffit de le réserver de préférence l'avant-veille. Il est difficile de se ravitailler dans les petits villages traversés.

› TRANSPORT DES BAGAGES

Vous ne portez que vos affaires de la journée dans un petit sac à dos. Les bagages sont transportés jusqu'à votre hébergement du soir par véhicule.

ATTENTION :

Nous vous demandons de déposer votre bagage dans le hall de chaque hébergement le matin à 8 H et de ne prévoir IMPERATIVEMENT QU'1 SEUL BAGAGE PAR PERSONNE NE DEPASSANT PAS **10 KG** ; au-delà de ce nombre (1 sac) et de ce poids (20 kg), le transporteur pourra vous facturer, en fin de randonnée, un supplément ou refuser catégoriquement de transporter votre



bagage s'il est trop encombrant. Choisissez également un sac qui n'est pas fragile.

Nous vous invitons à vous munir d'un petit sac à dos pour transporter vos effets personnels de la journée.

Si vous faites partie d'un groupe, nous vous demandons d'indiquer sur vos étiquettes valises le NOM de la personne responsable de ce groupe (personne qui a réservé la randonnée).

› COORDONNEES DE TAXI

Vous trouverez dans votre dossier de randonnée les coordonnées des taxis qui transportent vos bagages. Vous pouvez les contacter en cas de blessure, fatigue ou trop longue étape.

Vous pouvez également vous adresser directement aux offices de tourisme des étapes concernées ou aux hébergements.

› ACCES

Arrivée :



- En train et bus : Gare de Chambéry Challes Les Eaux

Nous vous conseillons de comparer le coût et les horaires de différents modes d'accès au point de départ du circuit grâce au site www.comparabus.com. Ce site, pour un même trajet, vous proposera d'autres possibilités telles qu'avion, train, bus ou covoiturage.

Gares SNCF proches du Chemin :

Si vous désirez un programme personnalisé :



- Gare d'Aix Les Bains
- Gare de Chindrieux
- Gare de Seyssel
- Gare de Valleiry



- En voiture : St Julien en Genevois ou Chambéry

Itinéraire : www.viamichelin.fr

Vous pouvez laisser votre véhicule à St Julien en Genevois et rejoindre Chambéry par le train (3 h) pour le rendez-vous. Nombreuses liaisons. Vous récupérez ainsi votre voiture à l'arrivée de la randonnée.



- En avion : Aéroport de Lyon Saint-Exupéry ou Genève Cointrin

Lyon Saint Exupéry : www.lyonaeroports.com

Liaisons régulières pour Chambéry :

www.altibus.com

Aéroport Genève Cointrin : www.gva.ch

L'aéroport est relié aux réseaux ferroviaires suisse et européen. La gare CFF de l'aéroport est directement accessible depuis les niveaux enregistrement et arrivée. Tous les trains s'arrêtent à la gare Genève-Cornavin (centre-ville) : 5 trains par heure aux heures de pointe, 7 mn de trajet.

Retour :



- En train : Gare de St Julien en Genevois.

Elle se situe sur la ligne Bellegarde – St Gervais Les Bains. Nombreuses liaisons.

Horaires auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf ou www.ter-sncf.com/rhone_alpes.

Eviter que votre trajet soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours-là.

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com





- En voiture : Chambéry

Pour rejoindre Chambéry, vous pouvez utiliser les trains suivants (horaires à vérifier) :

St Julien en Genevois : 16h40 2 changements 19h37 : Chambéry

St Julien en Genevois : 17h18 2 changements 20h19 : Chambéry

St Julien en Genevois : 17h41 2 changements 20h11 : Chambéry

Horaires indicatifs à vérifier auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf ou [www.ter-sncf.com/rhone alpes](http://www.ter-sncf.com/rhone_alpes).

Eviter que votre trajet soit en week-end ou jour férié car les relations SNCF sont beaucoup plus difficiles ces jours-là.



- En avion : Aéroport de Genève Cointrin : www.gva.ch

Accès en bus depuis St Julien en Genevois.

L'aéroport est relié aux réseaux ferroviaires suisse et européen. La gare CFF de l'aéroport est directement accessible depuis les niveaux enregistrement et arrivée. Tous les trains s'arrêtent à la gare Genève-Cornavin (centre-ville) : 5 trains par heure aux heures de pointe, 7 mn de trajet.

Hébergement avant ou après la randonnée : Si vous arrivez la veille ou repartez le lendemain, nous pouvons vous réserver une nuit supplémentaire

› DOSSIER DE VOYAGE

Vous recevrez le **dossier complet 3 semaines avant votre départ environ**. Il contient tous les éléments nécessaires à la réalisation de votre randonnée. Un **dossier est fourni par groupe de 2 à 5 personnes**. Si vous souhaitez un dossier de voyage supplémentaire, il vous sera facturé + 20 € / dossier.



Ce dossier comprend :

Le topo guide FFRP, un carnet de randonnée rédigé par nos soins, la feuille de route avec la liste des hébergements ainsi que toutes les informations complémentaires.

LE PETIT + : CARNET DE ROUTE SUR VOTRE SMARTPHONE

Pour compléter votre dossier de Randonnée nous mettons gratuitement à votre disposition un carnet de route numérique.

Il s'agit d'une application à télécharger sur votre téléphone qui vous indiquera à chaque carrefour la direction à suivre et vous apportera des informations pratiques, ainsi que des précisions sur le patrimoine naturel ou culturel.

Vous pourrez également connaître en temps réel votre position sur le parcours.

Avec la fonction vocale le téléphone peut rester dans votre poche ou dans votre sac.

Pour bénéficier de ce service il suffit de nous le préciser à la réservation.

› FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit l'assurance que nous proposons) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

Attention ! A la différence de la France, les secours coûtent très chers en Suisse. Vérifiez que vous possédez une **garantie frais de recherche et secours** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et de certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie frais de recherche et secours.



- Carte vitale.
- La "Carte européenne d'assurance maladie".

Cette carte atteste de vos droits à l'assurance maladie et vous permettra, lors d'un séjour temporaire en Europe, de bénéficier de la prise en charge des soins médicalement nécessaires, quel que soit le motif de votre déplacement (week-end, vacances, études, stages, détachement professionnel) et sous réserve de respecter les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

La carte européenne d'assurance maladie est une carte individuelle et nominative. Chaque personne de la famille doit avoir sa propre carte, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle est valable un an et elle est gratuite.

La carte européenne d'assurance maladie n'est pas délivrée de façon automatique : pour l'obtenir, adressez-vous à votre caisse d'Assurance Maladie au moins trois semaines avant votre départ, compte tenu du délai de réalisation de la carte et de son acheminement par la poste.

Les Euros sont acceptés à peu près partout en Suisse.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demanderons le **numéro du téléphone portable** en votre possession durant la randonnée.

› LISTE DES AFFAIRES À EMPORTER

Vêtements :

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.



En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine (les sous-vêtements en laine mérinos sont confortables et génèrent peu de mauvaises odeurs), la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension, vêtu d'une veste polaire.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard ou tour de cou.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 short ou bermuda.
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.



- 1 paire de chaussures de randonnée montantes tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps.
- Des sous-vêtements.
- En début et en fin de saison (mai – juin et septembre - octobre), il peut être utile d'avoir en plus guêtres, gants et bonnet.

Equipement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- une gourde (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Papier toilette + 1 briquet pour le brûler.
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 couverture de survie.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).
- Une paire de bâtons est conseillée.

Pour le soir à l'hébergement :

- Votre gel hydro-alcoolique de poche et lingettes désinfectantes.
- Vos masques en quantité suffisante.
- 1 maillot de bain (facultatif).



- 1 pantalon confortable.
- 1 paire de chaussures de détente légères.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 frontale ou lampe de poche.

Pharmacie personnelle :

- Un tire-tique.
- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

› ADRESSES UTILES

Association Sur Les Pas des Huguenots : 8 Rue de la Garde de Dieu 26220 Dieulefit

› LIENS INTERNET

Page Facebook Sur les Pas des Huguenots :

www.facebook.com/RandonneesHuguenots

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



Association sur les Pas des Huguenots :

www.surlespasdeshuguenots.eu

› CARTOGRAPHIE

1 / 25 000 IGN 3332 OT Chambéry – Aix Les Bains – Lac du Bourget

1 / 25 000 IGN 3331 OT Rumilly – Seyssel - Grand Colombier

1 / 25 000 IGN 3330 OT Bellegarde – Grand Crêt d'Eau

1 / 25 000 IGN 3429 OT Genève

Nous vous fournissons le topo-guide de la FFRP Ref 965 : Sur Les Pas des Huguenots : Le Poët Laval – Genève.

› INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

La situation religieuse de l'Europe au XVIIème siècle :

La situation française sous le régime de l'Edit de Nantes est exceptionnelle en Europe au XVIIème siècle, où la tolérance religieuse n'est pas de mise.

Cette situation de cohabitation (plus ou moins paisible) des deux religions, catholique et réformée, n'est absolument pas le fruit d'une volonté de tolérance mais la constatation que les rapports de force militaires des partis catholiques et protestants n'ont pas permis de dégager clairement un vainqueur.

Le premier statut de l'Edit de Nantes, qui accorde des places fortes et une puissance militaire aux protestants est d'ailleurs insupportable aux yeux de Louis XIII et de Richelieu, pour qui les protestants constituent un Etat dans l'Etat, en contradiction avec le principe d'absolutisme (toute puissance de l'Etat central régit par le monarque et son conseil) qui guide leur action, d'où les guerres de religion de Louis XIII (1625-27), qui aboutissent à l'Edit d'Alès en 1629, qui reconduit les principales dispositions de l'Edit de Nantes (pour la liberté du culte) mais supprime les places fortes et les armées protestantes.



Cet état de fait, qui aurait pu être durable, est encore une originalité au sein de l'Europe de l'époque : les autres grandes puissances n'acceptent pas la cohabitation religieuse.

L'Espagne est ultra-catholique et la Réforme n'a jamais pu y prendre pied. L'Autriche des Habsbourg, qui fut pourtant confrontée de près à divers stades de la Réforme exclusivement catholique et après avoir vigoureusement combattu le protestantisme en Allemagne, sans succès, l'a non moins fermement interdit dans les terres autrichiennes. L'Angleterre se veut exclusivement protestante, elle n'accepte que provisoirement les catholiques et dans des conditions très difficiles pour eux. Les principautés allemandes après la longue et dévastatrice guerre de 30 ans (qui fut entre autre une guerre de religion) sont soumises à la foi du prince, en vertu du principe *cujus regio ejus religio*, c'est à dire que le peuple embrasse automatiquement la confession de son dirigeant. Il n'y a guère que la Hollande qui évolue vers une forme de cohabitation religieuse, parce qu'il s'est avéré difficile pour les Hollandais d'expulser ou de convertir tous les catholiques du sud de la Hollande, puis les Hollandais, majoritairement calvinistes, après des persécutions contre les luthériens se sont résignés à accepter ceux-ci, entre autre parce que les persécutions étaient mauvaises pour les affaires.

Bref, l'idée de tolérance religieuse n'a cours nulle part en Europe au XVIIème siècle, il faudra attendre le siècle suivant, les Lumières et les philosophes, pour que cette idée soit diffusée, avant de connaître un début d'application.

La responsabilité personnelle de Louis XIV dans la Révocation :

Si Louis XIV est un souverain absolu depuis 1661 et s'il a clairement une responsabilité personnelle écrasante dans la Révocation de 1685 et dans la politique anti-protestante, il n'est pas le seul à partager cette responsabilité ; s'il est exagéré de dire qu'elle faisait l'unanimité au sein du Conseil et de l'appareil d'Etat, il faut en revanche souligner que les protestants n'ont eu que très peu de défenseurs et qu'il n'y a quasiment pas eu d'opposition, au sein de la cour, à la Révocation. Colbert était le principal obstacle aux persécutions anti-protestantes, surtout pour des raisons pratiques et économiques, et la Révocation aurait été difficile de son vivant, mais sa mort en 1683 laisse le champ libre au roi ; Ensuite il n'y a guère que Vauban, parmi les figures notables, qui ait exprimé son opposition.



Sur le terrain, c'est à dire au niveau des intendants qui dirigent des régions à forte implantation protestante, la situation est plus contrastée : certain comme Marignac (en Poitou) sont promoteurs de mesures particulièrement dures contre les Huguenots tandis que d'autres à la fois plus humains et plus réalistes, rechignent aux persécutions.

Au niveau du Dauphiné, par exemple, le gouverneur, Jean Etienne Bouchu n'a pas d'états d'âme et se distingue par sa sévérité envers les protestants mais sa politique ne rencontre guère d'opposition ; certains officiers chargés d'appliquer les mesures anti-protestantes doutent de leur efficacité, mais je n'en ai remarqué aucun qui exprime une opposition de principe à la volonté d'éradication de la Réforme, même dans leurs écrits privés (comme les mémoires du Major St Clair).

Parmi l'entourage du roi, les promoteurs les plus notoires de la Révocation, pour la plupart adhérents du parti dévot, sont Bossuet, évêque de Meaux et confesseur de Louis XIV, Mme de Maintenon, sa maîtresse puis sa femme, la mère de Louis, Anne d'Autriche, qui lui aurait fait jurer sur son lit de mort de supprimer le protestantisme en France et l'on ne compte pas les évêques et archevêques qui poussent à la Révocation, par conviction ou par flagornerie, en particulier. De Cosnac, évêque de Valence, qui flatte le roi en allant jusqu'à évoquer la supériorité des mesures de Louis XIV sur celle des souverains espagnols de la Reconquista, qui ont laissé aux Maures et aux Juifs la possibilité de l'exil après la chute du royaume de Grenade (en 1492), alors qu'en France les protestants n'ont pas le droit de fuir.

Les résultats de la Révocation et de la politique anti-protestante :

Sur le plan religieux en France :

La Révocation est un fiasco, dans la mesure où les conversions au catholicisme, pour ceux qui restent, n'ont aucune sincérité, de l'aveu même des évêques et des curés qui sont au plus près de leurs ouailles.

Les conversions militaires ou forcées à une religion sont pourtant légions dans l'histoire, la force armée ayant été un vecteur important de diffusion du Christianisme et de l'Islam, mais les effets ne peuvent pas se mesurer avant des



générations, et avec l'alphabétisation des populations et la diffusion des écrits les temps ont changé et les conversions sont plus difficiles.

Le roi de France espérait une reconnaissance du pape (Innocent XI) pour sa lutte contre les protestants : peine perdue, il n'a rien obtenu, pour des raisons qui n'ont pas de rapport direct avec la Révocation : le pape et Louis XIV sont en conflit au sujet de l'affaire de la Régale et plus généralement la volonté française d'avoir la mainmise complète sur le haut-clergé français et les bénéfices ecclésiastiques, conflit récurrent depuis des siècles et il est hors de question pour le pape d'accorder quoi que ce soit à la France sans y être contraint par des rapports de force, comme à l'accoutumée.

Les répercussions internationales :

C'est clairement et globalement un désastre pour l'image de la France et cela aura des répercussions sur les guerres de fin de règne de Louis XIV.

En soi même l'intolérance religieuse n'a rien de choquant mais l'innovation française (on interdit jusqu'à l'émigration des protestants) et l'ampleur des persécutions heurtent l'opinion européenne. Il faut dire que dans les premières années de son règne personnel (à partir de 1661) Louis (agresseur né d'après J. Orcibal) se distingue par son arrogance et effraye ses voisins.

La peur de Louis XIV sera d'ailleurs une des motivations de la deuxième révolution anglaise, c'est à dire la prise du pouvoir par Guillaume d'Orange et l'expulsion des catholiques d'Angleterre.

Les Etats protestants, qui furent clients ou alliés de la France pendant la guerre de 30 ans s'en détournent, tandis que les puissances catholiques, Autriche en tête, restent plus que jamais opposés à la France.

Bref, Louis a réussi à faire la quasi-unanimité contre lui, même parmi les puissances catholiques et pour dernière guerre (de succession d'Espagne, 1701-1712) la France devra faire face à une coalition regroupant presque toutes les puissances européennes, à l'exception de l'Espagne.

LE SENTIER EN FRANCE

Source : www.surlespasdeshuguenots.eu

La partie française « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois » intègre le parcours initial depuis le Dauphiné et la branche provenant des Cévennes. Le parcours français initial faisait partie de la première certification par l'Institut des

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



Itinéraires Culturels Européens en mai 2013. La branche cévenole l'a rejoint lors de l'évaluation trisannuelle en mai 2017.

Le tronçon initial entre Le Poët Laval dans la Drôme et la borne frontière à Chancy représente environ 374 km. Ce tronçon a été homologué en tant que GR®965 - Sur les pas des Huguenots par la Fédération Française de Randonnée en janvier 2015.

Le parcours du Dauphiné démarre au Poët Laval du Musée du protestantisme Dauphinois dans la **Drôme**. Il frôle la Forêt de Saou, fait une petite incursion dans le Parc Naturel Régional du Vercors par le Col de Menée et traverse ensuite l'**Isère** par le Trièves, la Matheysine et le Pays Vizillois. Entre Grenoble et Barraux le chemin traverse le Grésivaudan en longeant le Parc Naturel Régional de la Chartreuse. Historiquement c'est à hauteur de Fort Barraux que l'itinéraire entre en **Savoie**. Après Chambéry il contourne le Lac du Bourget par l'Est, traverse Aix les Bains et suit les berges du lac jusqu'à la Chautagne. Ensuite en **Haute-Savoie**, ce sont les reliefs de la vallée du Rhône et du plateau du Vuache qui indiquent le passage naturel pour Genève et le Musée International de la Réforme. Tout au long du chemin, différents sites naturels, patrimoniaux et culturels sont ainsi à découvrir.

Chaque année, plusieurs manifestations et / ou rassemblements d'envergure nationale ou plus locale sont organisées par l'Association Nationale ou par les partenaires du projet dans les différents territoires le long du tracé français

› BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux sur le contexte de l'Edit de Fontainebleau et le règne de Louis XIV :

GARRISSON (Jeannine) :

L'Edit de Nantes et sa révocation, Histoire d'une intolérance, Paris, 1985
Protestants du Midi (1559-1598), Toulouse, 1980, 375 pages.

LABROUSSE (Elizabeth), *La révocation de l'édit de Nantes, "Une foi, une loi, un*



roi?", Genève, 1985.

BOISSON (Didier), DAUSSY (Hugues), *Les protestants dans la France moderne*, Paris, 2006.

GOUBERT (Pierre), *Louis XIV et vingt millions de français*.

JAHAN (Emmanuel), *La confiscation des biens des religionnaires fugitifs, de la révocation de l'Edit de Nantes à la Révolution*, Thèse de doctorat de droit soutenue à Paris en 1957 sous la direction de M. Dumont, Paris, 1959.

MICHELET (Jules), *Louis XIV et la révocation de l'édit de Nantes*, Paris, 1860.

ORCIBAL (Jean), *Louis XIV et les protestants, la cabale des accommodateurs de religion, la caisse des conversions, la révocation de l'Edit de Nantes*, Paris, 1951.

SOLE (Jacques), Les origines intellectuelles de la révocation de l'Edit de Nantes, Publication de l'université de Saint Etienne, 1997.

MIQUEL (Pierre), *Les guerres de religions*, Fayard, Paris, 1997.

Ouvrages locaux (Dauphiné/Diois) :

BETHOUX (Pierre), *Sortez de Babylone ! La révocation de l'Edit de Nantes dans le pays de Mens*, Presses universitaires de Grenoble, 1985.

BOLLE (Pierre) :

Le protestantisme en Dauphiné au XVII^e siècle, Religion et vie quotidienne à Mens en Trièvre, Die et Gap, Les pays protestants à la veille de la révocation, et plus particulièrement la contribution d'Annette MASSEPORT, Religion et vie quotidienne à Die (1659-1685), p173 à 245, Tome I, Poet-Laval, 1983.

L'édit de Nantes : un compromis réussi ? Une paix des religions en Dauphiné-Vivarais et en Europe, actes du colloque des 17 et 18 avril 1998 à Montélimar sous la direction de Pierre Bolle, collection la pierre et l'écrit, Grenoble, 1999.



L'Intendance de Dauphiné en 1698, Edition critique du mémoire rédigé par l'intendant Etienne-Jean Bouchu "pour l'instruction du duc de Bourgogne", sous la direction de Bernard BONNIN et de René FAVIER, Edition du CTHS, volume 35, Paris, 2005, réédition de l'original (Mémoire sur le Dauphiné dressé le premier janvier 1698 par M.Bouchu).

Ouvrages sur les Huguenots :

ARNAUD (Eugène), *Histoire des protestants du Dauphiné aux XVI, XVII et XVIII siècles*, tome III, quatrième période : le Désert 1685-1791, Genève, 1970 (réimpression de l'édition de Paris de 1875-76).

BENOIT (Elie), *Histoire de l'Edit de Nantes*, Delft, 1685.

COURT (Antoine), sa relation sur les forçats de la foi, reprise par Athanase Cocquerel, Paris, 1866.

LEONARD (Emile G) :

Histoire générale du protestantisme en France, Tome II, Chap. VII, P.U.F., Paris, 1961, 449 pages.;Tome III, chap.II, Paris, 1964, 782 pages.

MOURS (Samuel), *Le protestantisme en France au XVII^e siècle*, Paris, 1967.

WOLFF (Philippe, sous la direction de), *Histoire des protestants en France, de la Réforme à la Révolution*, Toulouse, 2001

› TOURISME RESPONSABLE

Dans un monde en constant développement, il peut être pertinent de prendre son temps et de se recentrer sur l'essentiel. La randonnée est une activité proche de la nature et du local, qui invite à la réflexion. Aujourd'hui, le tourisme responsable s'implante dans le paysage, portant des valeurs essentielles pour le monde de demain. La Pèlerine s'engage dans cette démarche en vous rappelant quelques points à garder à l'esprit lors votre séjour de randonnée :

LA PELERINE Randonnées et Voyages à pied

32 Place Limozin 43170 SAUGUES

Tél : +33 (0)4 71 74 47 40 | contact@lapelerine.com | www.lapelerine.com



- **Préparez-vous et prévoyez**
 - Informez-vous sur les particularités du lieu visité, la culture, les traditions et respectez la réglementation en vigueur.
 - Explorez en petits groupes de 4 à 6 personnes.
 - Emportez avec vous de l'eau et des collations en quantité suffisante.
 - Evitez les périodes de haute fréquentation
- **Laissez intact ce que vous trouvez**
 - Laissez les pierres, plantes et tout objet naturel, historique ou culturel sur place et dans leur état naturel
- **Respectez la vie sauvage**
 - Observez la faune à distance. Ne suivez pas et n'approchez pas les animaux sauvages.
 - Abstenez-vous toujours de nourrir les animaux sauvages
- **Restez sur les sentiers**
 - Utilisez les sentiers aménagés existants
 - Marchez en file indienne au milieu du sentier, même s'il est boueux ou mouillé
- **Minimisez vos déchets & Gérez-les de façon responsable**
 - Favorisez les contenants réutilisables
 - Rapportez vos restes et déchets de manière à éliminer les traces de votre passage
- **Respectez les autres usagers**
 - Soyez respectueux des autres visiteurs et soucieux de la qualité de leur expérience
 - Soyez courtois. Laissez le passage aux autres sur le sentier



Application mobile gratuite pour signaler un incident sur votre parcours (signalétique, conflit d'usage, pollution...).

Un administrateur sera informé automatiquement.



› ASSURANCES

Nos assurances, **Tranquillité CB** et **Tranquillité** sont individuelles et facultatives. Il vous appartient avant ou au cours de votre voyage de contacter personnellement l'assureur qui vous garantit pour votre voyage pour déclencher l'assurance. **La prime d'assurance, les frais de visa, les frais d'inscription ne sont remboursables ni par La Pèlerine ni par l'assureur.** Pour connaître les modalités contractuelles exactes, en particulier le périmètre des garanties, franchises et exclusions, nous vous recommandons de lire attentivement les conditions contractuelles complètes ainsi que les documents d'informations produits accessibles sur demande auprès de La Pèlerine ou sur le site www.lapelerine.com rubrique « Conditions de Vente ». Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

Les assurances proposées doivent être souscrites au moment de l'inscription ou dans les 48h après l'inscription au voyage.

La souscription à nos assurances est accessible à tous, quel que soit votre pays de résidence.

Le Tranquillité (assurance Assistance/Rapatriement, assurance annulation et interruption de séjour) est facturé 4.15 % du prix total du voyage.

Le Tranquillité CB (Les garanties et plafonds viendront en complément de ceux de votre carte Visa Premier, Infinite, Master Card Gold, Platinum, après refus de celle-ci) est facturé 3.15% du prix total du voyage.

En cas d'annulation de votre part, des frais d'annulation seront retenus.

Le montant des frais dépend de la date d'annulation :

- 1) plus de 31 jours avant le départ : 15% du montant du voyage.
- 2) entre 30 jours et 21 jours avant le départ : 30% du montant du voyage.
- 3) entre 20 jours et 14 jours avant le départ : 55% du montant du voyage.
- 4) entre 13 jours et le jour du départ : 75% du montant du voyage.



➤➤ En cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager la chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé. Celui-ci vous sera ensuite remboursé par l'assurance à condition que son supplément soit inférieur au frais d'annulation.

Pour une annulation avant le départ, contactez La Pèlerine au +33 (0)4 71 74 47 40, qui se chargera des procédures.

Durant le séjour, avant toute démarche, contactez ASSISTANCE MUTUAIDE au +33 (0)1 45 16 43 47 (que vous ayez souscrit au contrat Tranquillité ou Tranquillité CB).

Si vous avez des questions sur votre contrat, vous pouvez contacter la Hot Line au **05 32 09 21 81**.

La non-présentation le jour du départ ou abandon en cours de séjour non justifiés, ne donne droit à aucun remboursement.

Un exemplaire du contrat, détaillant les garanties souscrites et la procédure à suivre, vous sera adressé en même temps que la confirmation de votre inscription, ou sur simple demande.

MODIFICATION DE RESERVATION :

ATTENTION !

Des frais de dossier (50 €) seront retenus pour tout changement sur la réservation déjà effectuée (type de chambre, date de départ, nombre de personnes...).

Les réservations éventuelles de nuits supplémentaires en début ou en fin de randonnée doivent se faire obligatoirement à l'inscription et être spécifiées sur le bulletin de réservation. Une fois les dossiers confirmés, ces réservations devront se faire directement auprès de l'hébergement concerné et être payées sur place.





Vous aimeriez
aussi...

- Le Chemin d'Urbain V
- Le chemin de Stevenson

Si nous n'avons pas répondu à toutes vos questions,

- appelez-nous au +33 (0)4 71 74 47 40 -

LA PELERINE VOUS SOUHAITE UNE AGREABLE RANDONNEE

